



**- Comité de pilotage MPJ -
Compte rendu de la réunion
du 25 septembre 2017**

Sont présents : Guillaume GOMBERT, Gaby SALE, Jean-Michel COSTAMAGNA, Frédéric RIVET, Maeva METSU, Michel CASTELLI, Valérie MARQUES CASTELLI, Xavier NOEL, Pierre PETIT, Jean-Claude GIGODOT, Jean-Pierre COLLIN, Jérémy KESTEMONT, Pierre KESTEMONT, Philippe LATAPIE, Amandine KALAMOUKA, Caroline JEAN, Nicolas VOLTZ

Sont excusés : Julie BORGIO, Arnaud CHIAVASSA, Sarah MEURANT

1. Point Masters PACA Jump : tour de tables des organisateurs

Ce Marseille Pastré : même si son étape n'a pas encore eu lieu, Philippe LATAPIE est satisfait des MPJ et pense qu'il faut continuer à travailler pour améliorer ce circuit.

Il se demande si les cadeaux sont suffisants.

Il regrette que les MPJ se soient pas aussi maillés que le Languedoc Tour.

Cheval d'argens : Pierre et Jérémy KESTEMONT ont eu le même nombre de partants que l'année dernière.

Ils sont essouffés par l'organisation de l'étape MPJ et ont subi une baisse de 40% du panier moyen des cavaliers sur la buvette. La clientèle des MPJ est différente de leur clientèle habituelle qui dépense davantage.

Ils pensent que la qualité des structures des MPJ aura du mal à concurrencer des « machines de guerre » comme celles de Nîmes par exemple. D'autre part la clientèle azurienne préfère aller concourir en Italie, les MPJ ne la font pas rêver.

Pour augmenter le chiffre d'affaire sur les étapes MPJ il faudrait revoir à la hausse les prestations d'accueil, de cadre, de structures et d'organisation.

Club Hippique Aix Marseille : Xavier NOEL est très content des MPJ, il regrette cependant le manque de solidarité entre les organisateurs et que les cavaliers Pro ne soient pas plus présents en Provence. Il ne pense pas que ça soit un problème de dotation.

La Sabretache : Valérie MARQUES CASTELLI ne préfère pas donner son avis à propos des MPJ.

Elle tient cependant à faire remarquer que le calendrier prévisionnel doit être respecté et qu'il n'est pas concevable qu'un Championnat Régional, non prévu soit organisé en même temps qu'un concours enregistré au calendrier prévisionnel sans même en parler à l'organisateur concerné.

Aix Meyreuil Sports Equestres : Frédéric RIVET a enregistré une baisse de 30% de fréquentation et également une baisse du panier moyen.

La date de son étape organisée lors de la rentrée scolaire a eu pour effet l'absence des Am2 et Am1, si bien que le bilan n'a pas été bon, et le concours pas rentable.

Il ne peut pas se battre pour enjoliver ses installations et concurrencer des installations à 1,5 Millions d'Euros comme celles existant sur le LGT.

Frédéric veut conserver les MPJ mais estime que :

- ✓ Il ne faut pas augmenter le nombre d'étapes, il faut être élitiste
- ✓ Ne pas faire de coupure de 4 mois au milieu du circuit
- ✓ Le niveau Pro ne correspond pas aux attentes des cavaliers qui cherchent désormais des épreuves 140 ou 130. Les 135 ne sont plus adaptées. La clientèle pour les 140 existe en PACA, nous avons les cavaliers, chevaux et fonds. Il faut donc réfléchir pour les MPJ soit à passer sur des 140 soit descendre sur les 130 concernant les Pro.
- ✓ Améliorer la communication.
- ✓ A titre d'information son bénéfice sur l'étape MPJ n'a été que de 1 800€.

Cagnes Equi Events : son étape n'a pas encore eu lieu mais Jean-Michel COSTAMAGNA est pour le moment satisfait des MPJ.

Ecurie Guillaume GOMBERT : Guillaume annonce qu'en l'état il préfère se retirer de l'organisation d'étape MPJ, selon lui, le jeu n'en vaut pas la chandelle pour les raisons suivantes :

- ✓ Les exigences et rigidité du cahier des charges et des conventions de partenariats très importantes pour les organisateurs.
- ✓ Le ratio engagement/dotation et le programme (4 barrages du dimanche) ne sont pas adaptés, il s ne permettent pas la rentabilité du concours.

Il tient à faire remonter la lassitude des cavaliers Pro qui estiment que les organisateurs ne réinvestissent pas suffisamment dans leurs installations.

Ces cavaliers regrettent également de ne pas pouvoir engager les «petits chevaux» le dimanche puisque seuls le GP135 et éventuellement la Prépa au niveau insuffisant leur sont ouverts.

Guillaume regrette également le faible nombre de boxes vendus.

Il semblerait que la proximité des écuries et des concours expliquerait cette problématique.

Guillaume pense que c'est un mauvais argument puisque les organisateurs de Nîmes ont la même proximité avec les écuries qu'Aix et pourtant les organisateurs du LGT s'engagent chacun à prendre des boxes.

Xavier et Frédéric expliquent que les organisateurs du LGT à la différence de ceux des MPJ sont aussi écuries de compétition alors que la majorité de ceux des MPJ sont des clubs ou organisateurs et n'ont donc pas la clientèle pour amener des cavaliers sur les étapes et encore moins de prendre des boxes.

Ce d'Istres : Nicolas VOLTZ a rencontré un problème de date pour son étape puisqu'il s'est retrouvé en face du Championnat de France Pro2.

Il revient sur le programme du dimanche qui ne permet pas aux Pro d'engager suffisamment de chevaux.

Il est d'accord sur la spécificité des organisateurs des MPJ (contrairement à ceux du LGT) qui n'ont pas le réservoir de clientèle en catégorie Am et Pro suffisant pour engager sur le circuit.

2. Evolution des Masters PACA Jump

Une discussion s'engage à propos de l'évolution des MPJ, les GP 135 n'étant plus adaptés aux Pro, le circuit doit-il évoluer vers les GP140 ou revoir ses ambitions à la baisse vers des GP130.

Pour rappel les MPJ ont été créés pour promouvoir le sport et tirer le niveau vers le haut, faire revenir les cavaliers Pro dans la région et aider les organisateurs en proposant un produit améliorant la rentabilité de leurs concours leur permettant ainsi de réinvestir dans leurs installations.

L'ensemble des organisateurs n'auront pas les moyens de proposer des GP 140.

Guillaume pense que de limiter les MPJ au GP 130 tire le niveau vers le bas.

Jérémy a pour opinion que ce sont les clients qui influencent le choix des concours aux Pro. L'exigence actuelle de la clientèle ne permet pas de les attirer sur des concours comme la Sabretache et le CHAM.

Valérie est pour la promotion du sport, même si elle est un des organisateurs historiques des MPJ, si le besoin se fait sentir de limiter le nombre d'étapes, elle accepte pour un temps de se retirer. Elle pense cependant que le réservoir de cavaliers pouvant courir les GP140 n'est pas suffisant en région.

Caroline JEAN demande s'il ne serait pas envisageable de proposer 2 circuits afin de toucher 2 clientèles différentes et permettant à l'ensemble des organisateurs présents de bénéficier d'un circuit adapté à leurs possibilités. La proposition semble les intéresser.

A la question qui souhaite organiser des GP 140, les réponses sont :

- ✓ Oui : Ec G Gombert, Cagnes et Cheval d'argens
- ✓ Demande réflexion : Pastré et Istres
- ✓ Non : CHAM, AMSE et Sabretache

A la question souhaitez-vous 2 circuits :

- ✓ Favorable : AMSE, CHAM, Sabretache, Pastré, Istres
- ✓ Contre : Ec G Gombert, Cheval d'argens

Une prochaine réunion sera organisée pour rediscuter de ce projet.



Les organisateurs devront réfléchir aux questions suivantes :

- ✓ Création d'un deuxième circuit : un circuit Am avec épreuves Pro max 130 + circuit Pro avec épreuves GP140 (+130 le dimanche et GP135 le samedi). Ces concours demandent un investissement estimé entre 18 000€ et 20 000€ de la part des organisateurs. Ils doivent étudier la faisabilité de cette proposition.
- ✓ Enlever une catégorie
- ✓ Faire des programmes sur 4 jours et non plus 3
- ✓ 1 finale commune aux 2 circuits ou 2 finales
- ✓ Revoir le ratio engagement/dotation
- ✓ Faut-il continuer à demander une participation financière aux organisateurs

3. Appel d'offre étapes MPJ 2018

Suite à l'appel d'offres fait par le CRE PACA à propos de l'organisation d'étapes MPJ, un organisateur, Espace Azur Cheval, a répondu.

Malheureusement celui-ci ne remplit pas les critères énoncés dans le cahier des charges. Le comité de pilotage se voit obligé, à l'unanimité, de refuser cette proposition.

4. Règlement de calendrier CSO Pro-Am

Le règlement d'attribution des dates est mis à jour.

Il n'est plus possible d'organiser un concours en face du Championnat PACA Pro-Am.

Les dates MPJ restent prioritaires sur toutes les autres dates.

La question de la priorité des dates proposant des GP140 est posée et soumise au vote :

- ✓ Pour : Ec G Gombert, AMSE, Cheval d'argents, Cagnes, Pastré, Istres
- ✓ Contre : CHAM et Sabretache

Ces concours auront la priorité sur les autres concours lors de l'attribution des dates prioritaires sous certaines conditions.

Le Règlement est disponible sur les sites des CRE [Provence](#) et [Côte d'Azur](#).

